

Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/Fuite-massive-a-la-centrale-de-Fessenheim-EDF-50723>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Fuite massive à la centrale de Fessenheim : EDF enfin condamnée !**

8 mars 2017

Fuite massive à la centrale de Fessenheim : EDF enfin condamnée !

Communiqué commun du Réseau "Sortir du nucléaire", Alsace Nature, Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, Stop Fessenheim, Stop Transports-Halte au Nucléaire, Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim

Début 2015, la centrale de Fessenheim avait dissimulé l'ampleur d'une fuite de 100 m³ d'eau sur le réacteur n° 1, qui avait endommagé des équipements et imposé un arrêt d'urgence. Pour le relancer au plus vite, EDF s'était contentée de réparations effectuées à la va-vite qui avaient débouché sur une nouvelle fuite. Suite à la plainte déposée par 5 associations, le Tribunal de police de Guebwiller vient enfin de sanctionner EDF. Les associations se félicitent de cette condamnation.

Une fuite massive camouflée en « défaut d'étanchéité »

Le 28 février 2015, le réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Fessenheim a été arrêté, officiellement suite à un "défaut d'étanchéité"... Dans les faits, la rupture d'une tuyauterie avait déclenché une fuite de 100m³ d'eau, qui avait projeté des éclaboussures en salle des machines jusqu'à 10 mètres de haut et provoqué des court-circuit sur des équipements électriques. Par ailleurs, cette fuite avait fait dangereusement baisser le niveau d'un réservoir destiné au refroidissement du réacteur, imposant son arrêt en urgence.

Suite à cette fuite, EDF s'était engagée auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à ne remettre la tuyauterie en eau qu'une fois les causes et les conséquences du problème analysées. Or EDF s'était contentée de réparations rapides, ne remplaçant qu'un mètre de canalisation. Le 5 mars, sans attendre le retour d'analyse, la tuyauterie a été remise en eau, en pleine visite des inspecteurs de l'ASN... avant de se rompre à nouveau sous leurs yeux, à un mètre de la précédente cassure !

Les magouilles d'EDF épinglées par la justice

Suite à cette fuite, EDF avait gardé le silence, ne fournissant qu'une information incomplète à la Commission Locale d'Information et de Surveillance de Fessenheim. Le président de l'ASN avait lui-même fustigé cette attitude, jugeant cette communication « décalée ».

Le 21 avril 2015, [une plainte commune contre EDF a été déposée](#) par le Réseau "Sortir du nucléaire", Alsace Nature, le Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin, Stop Fessenheim et Stop Transports-Halte au Nucléaire.

Lors de l'audience, le 5 octobre 2016, EDF s'était surpassée dans la mauvaise foi, niant l'existence d'une inondation interne et prétendant apprendre au représentant de l'ASN ce qui constituait ou non une infraction !

La justice ne s'y est pas trompée : ce 8 mars 2017, EDF a été condamnée à deux amendes par le Tribunal de police de Guebwiller. Elle devra verser en tout 17 000 euros. En dépit de sa demande, cette décision sera inscrite à son casier judiciaire. **Les associations se félicitent de cette condamnation de l'exploitant délinquant.**

Fessenheim doit fermer immédiatement !

Ces fuites en série étaient la conséquence directe du vieillissement et du mauvais entretien des installations. Pour éviter qu'EDF ne récidive et ne dissimule à nouveau d'autres incidents après des réparations effectuées à la va-vite, il n'existe qu'une solution : arrêter définitivement et dès maintenant cette centrale en fin de vie !

Cette fermeture est urgente et va de soi. Cette centrale en fin de vie, située en zone sismique et inondable, menace toute une région européenne. En outre, elle cumule les pannes et son réacteur n° 2, arrêté depuis huit mois en raison d'un générateur de vapeur suspect, n'est toujours pas autorisé à redémarrer. Du point de vue de la production d'électricité, l'année 2016 aura été la pire pour elle depuis plus de 25 ans.

Malgré cela, en dépit de concessions inacceptables du gouvernement à EDF, le décret abrogeant l'autorisation d'exploitation de Fessenheim n'est toujours pas signé. Repoussé à 2018, son arrêt reste absurdemment tributaire de la mise en service de l'EPR de Flamanville.

Les 11 et 12 mars 2017, [les associations appellent à se rassembler à Strasbourg puis à Fessenheim](#) pour dire non au nucléaire et exiger la fermeture immédiate de cette centrale !

Contacts presse :

- ▶ Maître Benoist Busson - 06 72 12 72 47
- ▶ Pour Stop Fessenheim : André Hatz - 06 82 01 69 79
- ▶ Pour Stop Transports-Halte au Nucléaire : Jean-Marie Brom - 06 08 09 79 40
- ▶ Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" :

Philippe Lambersens - 06 83 53 89 82

Marie Frachisse (juriste) - 07 62 58 01 23

Retrouvez le dossier juridique : <http://www.sortirdunucleaire.org/Fessenheim-fuites-en-serie>